

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES

Business Center

Immatriculée à DUBAÏ

LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h

Vendredi : 09h - 12h

contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0911
Facture Date	31 janvier 2025
Date échéance	10 mars 2025
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Wacila DALA

wacila.dala@gmail.com

Vous trouverez les photos de vos villas aux Maldives [via ce lien](#) et [via ce lien](#)Vous trouverez les photos de votre chambre à Dubai [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels DHIGUFARU ISLAND RESORT MALDIVES 2 nuits villa pilotis avec piscine privée vue coucher de soleil + 2 nuits villa plage veli avec piscine privée pension complète + transferts en hydravion inclus 2 au 6 avril 2025 VIDA MARINA AND YACHT CLUB DUBAI 5 nuits chambre deluxe vue marina petits déjeuners inclus 6 au 11 avril 2025 2 adultes + 1 bébé	4 612,90 €	4 612,90 €
1	Vols A/R EMIRATES Départ de Lyon le 1er avril 2025 à 15h40, arrivée le 2 avril 2025 à 07h40 aux Maldives (escale 2h31 à Dubai), Départ des Maldives le 6 avril 2025 à 18h25, arrivée le 6 avril 2025 à 21h25 à Dubai (vol direct) Retour le 11 avril 2025 depuis Dubai à 08h55, arrivée à Lyon le 11 avril 2025 à 13h50 (vol direct).	2 087,10 €	2 087,10 €

Sous Total	6 700,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-6 700,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé